



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées – Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Secrétariat Général

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CD 68 DU 30 JUIN 2019

L'Assemblée Générale a été précédée de la remise des récompenses.

Afin de mettre en valeur les récipiendaires, certaines de ces médailles seront remises à la demande des clubs, dans les clubs respectifs.

Le 30 juin 2019, les délégués des associations de Judo et Discipline associées du Haut-Rhin se sont réunis en Assemblée Générale à Kaysersberg sur convocation écrite (annexe 1) faite par le comité directeur du CD68 Judo.

Mr le Président Jean-Luc Cardoso souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des clubs présents.

L'Assemblée Générale est présidée par Mr Jean-Luc Cardoso, Président du CD 68, assisté de Mme Schuler Nathalie, Secrétaire Générale du CD 68.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les délégués représentants les clubs, qui est annexée au présent Procès-Verbal. (annexe 2)

Ladite feuille de présence permet de constater que :

Nombre total des clubs dans le Haut-Rhin : 59 soit 1980 voix

Nombre de clubs présents ou représentés : 26 soit 1000 voix

Les voix se répartissent de la façon suivante :

24 présidents de clubs représentants 4 voix sur 990 possibles

13 enseignants représentants 505 voix sur 990 possibles

Soit un total de 670 voix sur 1980 possibles

Quorums :

Rappel des quorums statutaires :

Assemblée Générale Ordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 7 des statuts)

Assemblée Générale Extraordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 28)

Les quorums à atteindre sont de :

Assemblée Générale Ordinaire : 20 clubs représentants 660 voix

Assemblée Générale Extraordinaire : 20 clubs représentants 660 voix



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées – Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Secrétariat Général

En conséquence, les quorums étant atteints, les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires Départementales pourront valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé par convocation.

Mr le Président Jean-Luc Cardoso déclare l'Assemblée Générale du CD 68 et des associations de Judo et Discipline associées du Haut-Rhin ouverte.

Il salue plus particulièrement la présence des personnalités suivantes :

Mme Lechleiter, membre d'honneur

Mr Duvergey, président de la Ligue du Grand Est de Judo

Mr Rosenzweig, ancien vice-président de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées, ancien président de la Ligue d'Alsace.

Mme Lechleiter, représentant Mr Bootz (président) du CD Olympique et Sportif

Mr Corentin Koenig, RAR Ligue Grand Est du Judo

Mme Isabelle Geiger, Presse l'Alsace

Il excuse les absences des personnalités suivantes :

Mr Rougé, Président de la FFJDA

Mr Girardot, Secrétaire Général de la FFJDA

Mr Senaud, Directeur Technique National de la FFJDA

Mr Girardey, Conseiller Technique de la Ligue Grand Est de Judo

Mr Ralite, Secrétaire Général de la Ligue Grand Est

Mr Tyburn, Président du Comité du Bas Rhin

Mr Bootz président du CDOS 68

Mme Brigitte Klinkert, Conseil départemental

Les membres du comité Directeur du CD 68 retenus pour des raisons professionnelles ou familiales.

Il excuse de leurs absences, les partenaires du CD 68 Judo :

Mr Vincent Antoine, AV Solutions

Mr Rotolo, Radio Flor'Fm

L'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres disparus au cours de la dernière saison.

Après cette minute de silence, le Président souhaite une fois de plus, féliciter les récipiendaires des récompenses qui ont été remises en préalable à l'Assemblée et propose que nous passions au point n°1 de l'ordre du jour.



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées – Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Secrétariat Général

1. Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 04 juin 2018

Le procès-verbal du 04 Juin 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Rapports du Comité Directeur :

2.1 Rapport moral du Président

2.2 Rapport d'activité de la Secrétaire Générale (annexe 5)

2.3 Rapport financier

2.4 Rapport du Conseiller technique

2.4 Rapports d'activités présentés par les responsables des commissions (annexe 6)

Chacun des responsables est invité à venir commenter son rapport :

- Responsable du département des ASTP
- Commission sportive
- Commission d'arbitrage
- Commission Pédagogique
- Commission sponsors et communication
- Commission ceintures noires et chargé de l'éthique
- Commission des récompenses
- Commission des sélections
- CPS jeunes, adultes, Classe départementale
- Commission Ju-Jitsu et Ne-Waza
- Commission informatique et site
- Rapport département Masse et Jeunes

3. Arrêté des comptes annuels (annexe 7) :

La synthèse est commentée dans les grandes lignes.

Grâce à la rigueur de gestion du trésorier, des responsables de commissions et des efforts des uns et des autres, le budget de cette année dégage un exercice déficitaire de 18 290.99 €

4. Rapport des réviseurs aux comptes : (annexe 8)

Conformément au mandat que leur a donné l'Assemblée Générale du 30 Juin 2019,

Mr Wika Laurent, Mr Hugues Loux et Mr Wentzinger Thierry ont révisés les comptes.

Ils soulignent l'excellente qualité et clarté financière de la part d'un bénévole et remercient Mr Le trésorier pour sa disponibilité et le travail fourni.

Les réviseurs proposent à l'Assemblée de voter favorablement les rapports présentés, de donner quitus au trésorier et au comité directeur d'affecter le résultat au projet sportif.



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées – Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Secrétariat Général

5. Vote d'approbation des comptes valant quitus de gestion au Comité Directeur :

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité

L'Assemblée Générale se prononce à l'unanimité pour donner quitus au Comité Directeur

6. Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats (-18 290,99 €) au fond propre.

7. Présentation et approbation des budgets :

7.1 Présentation et approbation du révisé du budget prévisionnel 2019 (annexe 9)

Le Comité Directeur du CD 68 propose un budget révisé, prévu en équilibre à 95 512.81 €
Approuvé à l'unanimité.

7.2 Présentation et approbation du budget prévisionnel 2020 / Cotisations clubs (annexe 10) :

Mr le Trésorier nous fait une rapide présentation sur ce budget qui n'appelle pas de remarques particulières.

La cotisation club est reconduite à l'identique.

Budget prévisionnel : 97 302.00 €

Approuvé à l'unanimité

8. Présentation des décisions issues de l'Assemblée Générale Fédérale (annexe 11 et 12) :

La présentation est faite à l'aide du diaporama fédéral ainsi que des différents diaporamas spécifiques.

Suspension de l'Assemblée Générale Ordinaire et ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées – Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Secrétariat Général

9. Assemblée Générale Extraordinaire :

Mise en conformité avec les textes votés lors de la dernière Assemblée Générale Fédérale : modification du règlement.

Comme suite aux modifications de statuts de la FFJDA, les organismes territoriaux Délégués doivent procéder à des modifications de statuts pour être en conformité avec les textes fédéraux.

Rappel des conditions de Quorum (Article 28 des statuts)

L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si le tiers au moins des membres représentant la moitié des voix sont présents.

Lors de ces Assemblées, les décisions de modifier les statuts doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents représentant au moins les deux tiers des voix.

Nombre total des clubs dans le Haut-Rhin : 59 soit 1980 voix

Nombre de clubs présents ou représentés : 26 soit 1000 voix

Les voix se répartissent de la façon suivante :

24 présidents de clubs représentant 4 voix sur 990 possibles

13 enseignants représentant 505 voix sur 990 possibles

Soit un total de 670 voix sur 1980 possibles

Quorums :

Rappel des quorums statutaires :

Assemblée Générale Ordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 7 des statuts)

Assemblée Générale Extraordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 28)

Les quorums à atteindre sont de :

Assemblée Générale Ordinaire : 20 clubs représentant 660 voix

Assemblée Générale Extraordinaire : 20 clubs représentant 660 voix

En conséquence, les quorums étant atteints, les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires Départementales pourront valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé par convocation.

Modifications des statuts du CD 68 (annexe 13)

Mise en conformité avec les textes votés lors de la dernière Assemblée Générale.

La proposition est présentée par le Président Jean-Luc Cardoso, elle concerne le point 8.2 et 8.3 du règlement intérieur fédéral.

L'Assemblée se prononce à l'unanimité pour la modification proposée.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire et réouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.



10. Modification du règlement intérieur :

Mise en conformité avec les textes votés lors de la dernière Assemblée Générale Fédérale : modification du règlement.

Ce point est inscrit systématiquement à l'ordre du jour dans l'éventualité d'une modification nécessaire.

11. Désignation des réviseurs aux comptes :

Candidats :

Mr Wira Laurent

Mr Wentzinger Thierry

Mr Loux Hugues

Mr le Président soumet les candidatures aux voix.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

12. Ratification :

Mr Cédric Cardoso comme responsable du matériel

Mme Pauline Hagist comme responsable à la commission des jeunes

La cooptation est ratifiée à l'unanimité.

13. Autres questions portées à l'ordre du jour :

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour, le président propose que nous passions au point suivant.

14. Informations diverses :

Un livre Ceinture Noire est disponible pour 8 € pour les nouvelles ceintures noires.

2 grandes entreprises, Dalkia et Crédit Agricole, proposent un contrat Dojo'bs qui s'engagent à employer des licenciés de la FFJDA

Proposition d'un dispositif textile avec notre partenaire AV Solutions 'kimono avec logo club et départemental etc...)



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées – Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cd68judo.fr>

Secrétariat Général

15. Questions diverses :

Mr Ralph Kempis souhaite savoir si la formation pour les assistants club et animateurs suppléants sera reconduite la saison prochaine. La réponse est oui selon le nombre de candidats.

16. Intervention des invités :

Mr Duvergey, Président de la Ligue Grand Est Judo :

Mr Duvergey remercie pour l'invitation à l'Assemblée Générale. Il salue les résultats sportifs engrangés cette saison. Il souligne qu'au niveau financier tous les départements sont dans le même cas. Il rappelle que si nous ne sommes pas structurés cela laisse la porte ouverte à un sport libre et non réglementé.

Le nombre de licenciés de la Ligue du Grand Est est en chute, nous sommes actuellement environ 44 000 licenciés. Il faudra faire un appel à projet clubs. Un des projet de la Ligue est le projet « Bretzel », savoir partager.

Le CNDS reste un gros point d'interrogation et sera débattu prochainement. Mr Duvergey présente le nouveau RAR de la Ligue du Grand Est Mr Corentin Koenig et détaille ses fonctions.

Pour finir Mr Duvergey félicite les enseignants et Président pour le travail fourni tout au long de la saison et souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Nathalie SCHULER
Secrétaire Générale du CD68